



Cabinet de la ministre

Paris, le mercredi 1^{er} février 2012

INVITATION PRESSE

Nathalie KOSCIUSKO- MORIZET
signera une convention d'engagement volontaire
avec les acteurs de la collecte et du recyclage des papiers de bureau

Lundi 6 février 2012 à 11 heures

Hôtel de Roquelaure - 246, boulevard Saint-Germain - 75007 Paris

Le papier est de loin le premier consommable de bureau : avec le carton, il représente près de 70 % des déchets générés par les activités tertiaires. On estime ainsi que la consommation de papier en France atteint 70 à 85 kg par employé et par an. **Or, sur plus de 900 000 tonnes de déchets de papiers de bureau produites chaque année en France, près de la moitié ne sont pas encore collectées pour recyclage¹. Dans le même temps, le papier ramette recyclé ne représente que 5 % des achats de papier ramette.**

Ces taux sont encore trop bas, lorsque l'on sait, qu'à quantité égale, la production de papier recyclé consomme trois fois moins d'énergie et d'eau que celle de papier non recyclé et que par ailleurs son développement est créateur d'emplois.

Par cette convention, les signataires s'engagent à récolter **200 000 tonnes de papiers de bureau supplémentaires d'ici 2015, tout en développant une véritable filière française de recyclage et de valorisation.**



Réseau "Alliance Papier"



Contacts presse :

Anne Dorsemaine 01 40 81 72 36
Aurore Longuet 01 40 81 31 59

¹ Source COPACEL et EcoFolio 2010.